

COMPTE RENDU

Conseil municipal du mardi 02 mars 2021 à 20h00 réuni en visioconférence

Présents : Mme JOUANNET Martine, M. NOUVELLE Philippe, Mme MOSTEIRO Odile, Mme REBOUL SALZE Sophie, M. LEQUIN Didier, Mme COTTIN Véronique, M. GATTONE Emmanuel, M. BAGUET André, Mme DELCOUR Pétra, M. LESEGRETAIN Bernard, Mme POMMES Kathy, POURRIER Luc, Mme SLADE Judith, Mme VALLECORSA Sofia, M. LACHAUX Patrice, M. CHANEL Michel.

Excusés : M. Jérôme Du BOIS, Mme LACHAUX Laurie.

Procurations : Mme LACHAUX Laurie à Mme LENG-GOLLIET Amély, M. DU BOIS Jérôme à M. CHANEL Michel.

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du conseil du 02 février 2021

FINANCES

Point n°1 : Décisions du Maire

Point n°2 : Factures et engagements

Point n°3 : Approbation des Comptes de Gestion 2020 des budgets de la commune, de la forêt communale et du centre VTT

Point n°4 : Approbation des Comptes administratifs 2020 des budgets de la commune, de la forêt communale et du centre VTT

Point n°5 : Affectations des budgets de la commune, de la forêt communale et du centre VTT

Point n° 6 : Vote des budgets de la commune 2021

Point n° 7 : Convention de recouvrement des produits locaux

ADMINISTRATION GENERALE

Point n° 8 : Tickets restaurant : réévaluation de la prise en charge par la collectivité

Point n° 9 : Indemnisation des frais de déplacements des bénévoles de la bibliothèque

Point n° 10 : Vente d'une parcelle communale

Point n°11 : Convention d'adhésion au groupement de commandes pour la passation de marchés de travaux, de services et de fournitures des communes du sud et centre gessien

INTERCOMMUNALITE

Point n° 12 : Comptes-rendus des commissions intercommunales

TRAVAUX - SECURITE - FORET

Point n°13 : Compte-rendu de la commission du 1er mars 2021

Point n° 14 : Demande de subvention Région AURA - Bonus relance - rénovation terrains de tennis

Point n° 15 : Avenant au marché Route d'Harée

Point n° 16 : SIEA : plan de financement Lespeneux

Point n° 17 : SIEA Plan de financement route d'Harée

URBANISME

Point n°18 : Autorisations d'urbanisme

COMMISSIONS MUNICIPALES

Point n°19 : Compte-rendu des commissions Enfance et jeunesse - Communication

INFORMATIONS DIVERSES

Ouverture de séance à 20h04

Mme POMMES Kathy est nommée secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal du conseil du 2 février 2021

FINANCES

Point N° 1 Décisions du Maire

08/02/2021	Adhésion annuelle au CAUE	107.45 €
22/02/2021	Convention d'occupation parking Boulangerie à titre gratuit	KALINA (alimentation animale)
23/02/2021	Honoraires architecte pour le bâtiment des services techniques	C.REYBOUBET - 7000€

Point N° 2 Factures et engagements

Pas de questions

Point N° 3 Approbation des comptes de gestion 2020 des budgets COMMUNE – Forêt communale – Centre VTT

Mme la Maire rappelle que chaque année un compte de gestion est établi par le percepteur de la collectivité et retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes.

Mme la Maire indique qu'avec le changement de mandature et la crise sanitaire, les budgets ont été fortement impactés en 2020 et ne reflètent pas le fonctionnement habituel de la commune.

COMMUNE

RESULTATS D'INVESTISSEMENT		RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Recettes d'investissement 2020	1 532 156.24	Recettes de fonctionnement 2020	2 211 220.18
Dépenses d'investissement 2020	1 839 162.06	Dépenses de fonctionnement 2020	1 426 051.88
Déficit de :	-307 005.82	Excédent de :	785 168.30

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

ADOpte le compte de gestion 2020 du budget Commune.

Forêt communale

RESULTATS D'INVESTISSEMENT		RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Recettes d'investissement 2020	5 000.00	Recettes de fonctionnement 2020	82 728.52
Dépenses d'investissement 2020	1 322.71	Dépenses de fonctionnement 2020	82 978.10
Excédent de :	3677.29	Déficit de :	-242.58

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

ADOpte le compte de gestion 2020 du budget forêt communale.

Centre VTT

RESULTATS D'INVESTISSEMENT		RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Recettes d'investissement 2020	25 000.00	Recettes de fonctionnement 2020	50 347.18
Dépenses d'investissement 2020	7 133.70	Dépenses de fonctionnement 2020	5 478.83
Excédent	17 863.3	Excédent	44 868.35

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

ADOpte le compte de gestion 2020 du budget centre VTT.

Point N° 4 Approbation des comptes administratifs 2020 des budgets COMMUNE - Forêt communale – Centre VTT

Mme la Maire présente les comptes administratifs de la commune, des bois et du centre VTT.

Mme la Maire quitte la séance pour les votes, M. LEQUIN prend la présidence de la séance.

Les résultats sont identiques aux comptes de gestion du percepteur.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

ADOpte le compte administratif 2020 du budget Commune ;

ADOpte les comptes administratif 2020 du budget Forêt communale ;

ADOpte les compte administratif 2020 du budget centre VTT.

Point N° 5 Affectations des résultats 2020 des budgets COMMUNE - Forêt communale

Mme la Maire présente les affectations pour les budgets commune et forêt communale et propose de reporter en avril celles du centre VTT.

COMMUNE

RESULTATS D'INVESTISSEMENT		RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Recettes d'investissement 2020	1 532 156.24	Recettes de fonctionnement 2020	2 211 220.18
Dépenses d'investissement 2020	1 839 162.06	Dépenses de fonctionnement 2020	1 426 051.88
Soit un déficit de	-307 005.82	Soit un excédent de	785 168.30
Résultats antérieurs reportés	3 054 391.27	Résultats antérieurs reportés	0.00
Résultat de clôture Invest. 2020	2 747 385.45	Résultat de clôture Fonct. 2020	785 168.30
Report en Recettes d'Investissement au 001	2 747 385.45	Report en Recettes de Fonctionnement au 002	0.00
Affectation de résultat en Recette d'investissement cpte 1068 au B.P. 2021	785 168.30		

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

AFFECTE les résultats de clôture de l'exercice 2020 des budgets Commune.

Forêt communale

RESULTATS D'INVESTISSEMENT		RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Recettes d'investissement 2020	5 000.00	Recettes de fonctionnement 2020	82 728.52
Dépenses d'investissement 2020	1 322.71	Dépenses de fonctionnement 2020	82 978.10
Soit un excédent de	3 677.29	Soit un déficit de	-249.58
Résultats antérieurs reportés	41 009.86	Résultats antérieurs reportés	56 947.52
Résultat de clôture Invest. 2020	44 687.15	Résultat de clôture Fonct. 2020	56 697.94
Report en Dépenses d'Investissement au 001	44 687.15	Report en Recettes de Fonctionnement au 002	14 060.00
Affectation de résultat en Recette d'investissement cpte 1068 au B.P. 2021	42 637.94		

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

AFFECTE les résultats de clôture de l'exercice 2020 des budgets forêt communale.

Point N° 6 Vote des budgets de la commune 2021

Madame la Maire présente les budgets de la Commune et de la forêt communale.

BUDGET COMMUNE 2021 :

INVESTISSEMENT DEPENSES	INVESTISSEMENT RECETTES
5 225 363.78€	5 225 363.78€
FONCTIONNEMENT DEPENSES	FONCTIONNEMENT RECETTES
2 025 236 €	2 025 236 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

ADOpte le budget Communal 2021.

BUDGET forêt communale 2021 :

INVESTISSEMENT DEPENSES	INVESTISSEMENT RECETTES
7500.00 €	89 690.09 €
FONCTIONNEMENT DEPENSES	FONCTIONNEMENT RECETTES
44 060.00 €	44 060.00

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

ADOpte le budget forêt communale 2021 ;

Point N° 7 Convention de recouvrement des produits locaux

Mme la Maire expose que le comptable public du Centre des finances publiques propose de renouveler la convention portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux.

Cette convention a pour but de développer la coordination entre l'ordonnateur qu'est la commune et le comptable assignataire pour parvenir à une amélioration des niveaux de recouvrement des produits mis en recouvrement par la collectivité locale auprès du comptable public.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

ADOpte la convention portant sur le recouvrement des produits locaux ;

AUTORISE Mme le Maire à signer la convention.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Point N° 8 Tickets restaurant : réévaluation de la prise en charge par la collectivité

Il est proposé au conseil municipal d'augmenter la participation de la collectivité aux tickets restaurants pour les agents communaux avec une prise en charge à hauteur de 60% dans les mêmes conditions que la délibération prise en février 2019.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

MODIFIE la prise en charge de la valeur faciale des tickets restaurants par la mairie à hauteur de 60%, soit 60% mairie- 40% agents ;

INSCRIT les dépenses au budget communal.

Point N° 9 Indemnisation des frais de déplacements des bénévoles de la bibliothèque communale

Mme La Maire rappelle que la bibliothèque municipale est gérée par un agent communal et par une équipe de bénévoles. Ces bénévoles sont amenées, dans le cadre de ce service public, à effectuer des déplacements pour le compte de la commune, en particulier pour leurs formations et les achats en librairie pour la bibliothèque.

Conformément à la réglementation en vigueur, il est proposé le remboursement par la commune de leur frais de déplacement, y compris ceux effectués avec leur véhicule personnel, selon les règles applicables aux fonctionnaires territoriaux.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

AUTORISE Le remboursement par la commune des frais de déplacements des bénévoles de la bibliothèque municipale ;

DONNE délégation à Mme la Maire pour dresser et tenir à jour la liste de ces bénévoles.

Point N° 10 Vente parcelle communale

Mme la Maire rappelle que par délibération du 06 février 2020, le conseil municipal a accepté la vente d'une parcelle communale d'une surface de 924 m² à M. et Mme GOUDARD Pascal au prix de 924 €. Cette délibération ayant été prise sous l'ancien mandat, il convient de l'annuler et la remplacer afin que Mme la Maire puisse signer l'acte administratif de vente.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

ANNULE ET REMPLACE la délibération n°3-01-2020 du 6 février 2020, en modifiant le nom du maire en exercice ;

AUTORISE Mme la Maire à signer l'acte de vente.

Point N°11 Convention d'adhésion au groupement de commandes des communes du sud et centre gessien

Mme la Maire propose d'adhérer au groupement de communes en vue de la passation, pour le compte des membres du groupement, de marchés de travaux, services et fournitures relatifs à diverses « familles d'achat » indiquées ci-après. Elle précise que cette adhésion permet aux communes de s'impliquer dans les marchés qu'elles souhaitent.

1. Marché à bon de commandes travaux courants de voirie et réseaux divers.
2. Marché d'entretien de voirie (balayage, marquage au sol, panneaux de signalisation, etc.).
3. Marché de fournitures pour le service de restauration scolaire et portage de repas des aînés.
4. Marché de fournitures de bureau (ramettes de papiers, divers, etc)
5. Divers (manifestations, maintenance du parc informatique, formations des agents, locations de matériel, etc.).

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

ADHERE au groupement de commandes des communes du sud et centre gessien

AUTORISE Mme la Maire à signer la convention et tout document s'y rapportant.

INTERCOMMUNALITÉ

Point N° 12 Compte-rendu des commissions intercommunales - M. NOUVELLE Philippe et Mme REBOUL SALZE Sophie

Formation la Fresque du climat

La collectivité organise une formation sous forme d'un atelier pour le conseil municipal avec l'association la Fresque du Climat. Il s'agit d'un atelier basé sur 42 cartes issues des travaux du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, créé sous le patronage de l'ONU) qui permet sensibiliser de façon ludique et collaborative au dérèglement climatique.

Cet atelier sera proposé le samedi de 9h à 12h soit le 20/03 soit le 27/03 en salle des Fêtes de Crozet.

Commission environnement de la CAPG

Lors des dernières commissions environnement, plusieurs présentations ont été effectuées :

- **Présentation du PCAET (plan climat air énergie territorial)** qui s'inscrit dans le cadre de la loi pour la transition énergétique. Sa mise en œuvre est obligatoire dans le Pays de Gex. L'objectif est de s'adapter au changement climatique et de réduire les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que la pollution atmosphérique, en diminuant les consommations énergétiques et en développant les énergies renouvelables.
- **ZAC de Ferney-Voltaire Innovation** connectée à un **réseau de chaleur** utilisant la chaleur fatale produite par le CERN (puit n°8) stockée dans des sondes géothermiques. Cette technologie permettra de réduire de moitié les consommations en énergie de ce nouveau quartier. Il est également envisagé qu'à terme, un habitant sur 2 de Ferney Voltaire soit connecté à ce réseau.

M. NOUVELLE nous informe que les communes de Sergy, Echenevex et Crozet travaillent sur un projet de ligne de transport.

TRAVAUX - SÉCURITÉ - FORÊT

Point N°13 Compte-rendu de la commission travaux du 1^{er} mars 2021 – Mme la Maire

Une réflexion est menée sur la réfection des voiries communales pour l'année. L'entreprise Eiffage, titulaire du mandat sera sollicité pour des devis.

Point N° 14 Demande de subvention région AURA – Bonus relance – rénovation terrain de tennis

Mme la Maire fait part que la Région propose de soutenir la commande publique locale, et pour cela a engagé un nouveau dispositif pour aider les communes du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, à lancer de nouveaux chantiers qui offriront des débouchés aux entreprises de la région.

Le BONUS RELANCE s'adresse aux communes comptant moins de 20 000 habitants.

A cet effet, il est proposé de faire une demande de subvention auprès de la Région pour la rénovation du revêtement des terrains de tennis communaux.

Coût du projet		Recettes prévisionnelles		
Nature des dépenses	Montant HT*	Nature des recettes	Taux	Montant
Remplacement gazon synthétique terrains tennis	37 900 €	Subvention Région Auvergne-Rhône-Alpes	50%	18 950 €
		Autofinancement de la commune		18 950 €
TOTAL	37 900 €	TOTAL		37 900 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

AUTORISE Mme la Maire a demandé une subvention BONUS RELANCE pour la rénovation des terrains de tennis municipaux ;

AUTORISE Mme la Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Point N° 15 Avenant n°1 au marché de travaux de la route d'Harée

Par délibération du 05 décembre 2019, le marché de travaux de la route d'Harée pour le lot 1 « Aménagement voie verte » a été attribué à l'entreprise EUROVIA pour un montant de 1 073 439.89 € HT (tranche ferme à 993 328.44€ HT + tranche optionnelle à 80 155.45€ HT).

Mme la Maire rappelle les modifications du projet ayant entraîné des surcoûts.

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 61 416.59 € HT €
- Montant TTC : 73 699.90 € TTC
- % d'écart introduit par l'avenant : 6.183 %

Nouveau montant du marché public hors tranche optionnelle :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 1 054 745.03 € HT
- Montant TTC : 1 265 694.03 € TTC

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

APPROUVE l'avenant N°1 du lot 1 (EUROVIA), au marché au marché de travaux d'aménagement de la route d'Harée pour un montant de 61 416.59 € HT, soit 73 699.91€ TTC ;

AUTORISE Madame le Maire à signer l'avenant n°1 avec l'entreprise EUROVIA et toutes les pièces s'y rapportant.

Point N° 16 SIEA : Plan de financement secteur Lespeneux

Objet des travaux : Mise en souterrain du réseau électrique - secteur Lespeneux

Le montant des travaux pour la mise en souterrain du réseau électrique dans le secteur Lespeneux, approuvé en novembre dernier, a été revu par le SIEA.

Montant des travaux projetés : 154 400€ TTC

Récupération TVA : 30 800€

Dépense prévisionnelle SIEA Article 5 : 123 200 €

Dépense restant à la charge de la commune : 0€

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

ANNULE la délibération n°09-08-2020 du 03 novembre 2020 ;

APPROUVE les nouveaux montants ;

AUTORISE Mme le Maire à signer le devis.

Point N° 17 SIEA : Plan de financement route d'Harée

Objet des travaux : tranchée entre point lumineux n°321 et 322 – route d'Harée

Montant des travaux projetés : 4600 € TTC

Fond de compensation TVA : 757.08 €

Dépense restant à la charge de la commune : 3 845.42 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité : avec 1 abstention de M.Patrice Lachaux

APPROUVE les montants ;

AUTORISE Mme le Maire à signer le devis.

URBANISME

Point N° 18 Autorisations d'urbanisme

Numéro de dossier	Date dépôt	Demandeur	Adresse terrain	Nature des travaux	Date décision	Décision
DP00113521B0007	01/02/2021	COGHLAN PARRA Maria de Lourdes	20 impasse des Sarsonnières	- Construction d'une piscine enterrée côté sud, dimension du bassin 5,4 M. X 3 M., à 5 M. des voies, - Goudronnage de l'allée du parking au lieu du gravier existant.	24/02/2021	FAVORABLE AVEC RESERVE
DP00113521B0006	28/01/2021	PELAZ Olivier	152 route de Sergy - Villeneuve	Remplacement des tuiles sur la véranda par du cuivre	28/02/2021	TACITE
DP00113521B0005	25/01/2021	COOK Richard	160 impasse des Jardins d'Hiver	Réalisation d'un portail Hauteur 1,80 M. à claire voie sur partie supérieure, Teinte Bronze - gamme horizal. Réalisation de clôtures en grillage simple torsion plastifié vert hauteur 1,50 M. de part et d'autre du portail pour raccordement au grillage existant.	25/02/2021	TACITE
DP00113521B0004	20/01/2021	SASU PIE - M. ROUCH Ruben	67 chemin des Colombières	Installation d'un système photovoltaïque, panneaux solaires intégrés à la toiture pour la production d'électricité, surface du champ photovoltaïque : 48 M ²	20/02/2021	TACITE
DP00113521B0003	20/01/2021	BARBE Cédric	232 rue de la Montagne - Villeneuve	Création de niveaux supplémentaires	16/02/2021	FAVORABLE AVEC RESERVE

DP00113521B0002	08/01/2021	PACALET Jean-Pierre	63 chemin du Peillon	Mur de 15 cm de hauteur séparant la voie publique de la propriété sur le devant de celle-ci complété d'un mur de 50 cm de hauteur sur le côté droit de la propriété (voir document annexe)	02/02/2021	OPPOSITIO
DP00113521B0001	07/01/2021	COTTIN François	107 rue de la Ramaz	Rénovation + Extension de la terrasse et cour existantes. Élargissement de 40 cm de la dalle de la terrasse suspendue, côté sud de la maison. Changement de carrelage et garde-corps. Pose d'un revêtement hydroway devant la maison. Réfection du bitume de la cour avec élargissement d'un mètre sur le bas qui sera recouvert d'hydroway. Carrelage gris ciment. Structure du garde-corps métal gris anthracite + lames de bois horizontales (chêne doré - Couleur des volets). Revêtement hydroway gris ciment (à la place des 2 espaces en gazon et dalles devant porte d'entrée).	03/02/2021	NON OPPOSITIO
CU00113520B0056	30/12/2020	CHAPPAZ épouse VUAILLET Maryse	Chemin du Quart	La demande porte sur la possibilité de créer par voie de Déclaration Préalable un terrain à bâtir d'une superficie d'environ 820 M ² dont environ 500 M ² en zone UGp1 du PLUiH et environ 320 M ² en zone A du PLUiH.	18/02/2021	NEGATIF
CU00113520B0055	28/12/2020	WATTENHOFER Roger C/O CANEL GEOMETRE EXPERT	Le Grand Verger	Construction de 3 maisons individuelles. Accès par la servitude existante.	22/02/2021	POSITIF
DP00113520B0040	15/12/2020	GADIOLET Alexis	10 rue de la Ramaz	Mise en place d'une piscine acier enterrée de forme libre d'une surface de 26,61 M ² , largeur 3,64 M. Longueur 7,36 M. Le tout édifié au niveau du sol naturel. Filtration standard cartouche sans rejet au réseau. Sans maçonnerie de fond ni dallage de catégorie N° 4.	16/02/2021	NON OPPOSITIO
AT00113520B0005	29/10/2020	SAS NIMIR HOLDINGS - M. LUNDIN Ian	Route d'Harée	Travaux d'aménagement Création de volumes nouveaux dans des volumes existants	17/02/2021	FAVORABL
AT00113520B0004	29/10/2020	SAS NIMIR HOLDING - M. LUNDIN Ian	Route d'Harée	Travaux d'aménagement Création de volumes nouveaux dans des volumes existants Modification des accès en façades	17/02/2021	FAVORABL

COMMISSIONS MUNICIPALES

Point N° 19 Compte-rendu de la commissions Enfance et jeunesse – Mme MOSTEIRO Odile

Un cahier des charges pour la restauration scolaire est en cours d'élaboration, le marché signé avec Bourg Traiteur se terminant fin août. Pour l'adhésion au groupement du sud gessien, la commission n'est pas intéressée pour le lancement du marché. La commission va devoir travailler sur la DSP du centre loisir qui arrive à terme le 31 décembre 2021.

INFORMATIONS DIVERSES

- Label ville prudente : Mme la Maire fait appel aux volontaires qui sont intéressés par le projet.
- Le radar pédagogique est à déplacer dans le village.
- Le 19 mars, se déroulera la cérémonie de la fin de la guerre d'Algérie.
- Le prochain conseil aura lieu le 6 avril en présence du président de l'agglo, Monsieur Patrice DUNAND et de la vice-présidente en charge des finances, Madame Muriel BENIER.

Fin du conseil à 23h00.




Mme JOUANNET Martine
La Maire,
Le 16 mars 2021